



Arles Crau Camargue Montagnette

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération

JEUDI 27 MARS 2025

CC2025_052 : Finances / Budget primitif 2025 - Budget principal

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars à 10 heures 00, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni Salle du Panoramique, Avenue de la République, 13150 Tarascon, sous la présidence de Monsieur Patrick DE CAROLIS, Président, et suivant la convocation en date du 13 mars 2025.

Membres du conseil communautaire en exercice : quarante-quatre

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

Madame Sophie ASPORD, Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Julien BESANÇON, Monsieur Guy BONO, Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Patrick DE CAROLIS, Monsieur Olivier DEBICKI, Madame Séverine DELLANEGRA, Madame Françoise FAVIER, Madame Marie-Amélie FERRAND-COCCIA, Monsieur Cyril GIRARD, Madame Mandy GRAILLON, Monsieur Robert ISNARD, Monsieur Jean-Michel JALABERT, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Clotilde MADELEINE, Madame Valérie MARTEL-MOURGUES, Monsieur Geoffrey MORRA, Monsieur Michel NAVARRO, Madame Anne-Claire ORIOL, Madame Laurie PONS, Monsieur Roland PORTELA, Monsieur Gérard QUAIX, Monsieur Mohamed RAFAI, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Christiane SALLE, Monsieur Erick SOUQUE, Madame Tania TEIXIER

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Madame Paule BIROT-VALON (pouvoir donné à Monsieur Erick SOUQUE)
- Madame Eva CARDINI (pouvoir donné à Monsieur Jean-Michel JALABERT)
- Madame Céline CHIOUSSE (pouvoir donné à Madame Séverine DELLANEGRA)
- Madame Claire DE CAUSANS (pouvoir donné à Madame Mandy GRAILLON)
- Monsieur Frédéric IMBERT (pouvoir donné à Monsieur Pierre RAVIOL)
- Monsieur Nicolas KOUKAS (pouvoir donné à Monsieur Mohamed RAFAI)
- Madame Sybille LAUGIER-SERISANIS (pouvoir donné à Madame Marie-Amélie FERRAND-COCCIA)
- Monsieur Guy LUPERINI (pouvoir donné à Madame Clotilde MADELEINE)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Monsieur Fabien BOUILLARD)

Étaient absents excusés:

- Monsieur Sébastien ABONNEAU
- Madame Lucie BARZIZZA
- Madame Dominique BONNET
- Madame Olga MARTINEZ
- Monsieur Serge MEYSSONNIER
- Madame Françoise PAMS



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 013-241300417-20250327-CC2025_052-BF

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Madame Mandy GRAILLON remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Mandy GRAILLON pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

CC2025_052 : Finances / Budget primitif 2025 - Budget principal

Rapporteur : Madame Mandy GRAILLON

Nomenclature ACTES : 7.1

Il s'agit d'approuver le budget primitif du budget principal de la communauté d'agglomération pour l'exercice 2025.

Le budget est voté avec reprise des résultats 2024 après le vote du compte administratif 2024.

Le principe d'équilibre pour chaque section est bien respecté, conformément à la maquette budgétaire annexée au présent rapport.

Les montants arrêtés en dépenses et en recettes du budget primitif pour chaque section tels qu'ils figurent dans la dite maquette budgétaire s'établissent comme suit :

Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au présent budget	102 809 840,00 €	96 491 292,07 €
Restes à réaliser de l'exercice	- €	- €
Résultat reporté	- €	6 318 547,93 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	102 809 840,00 €	102 809 840,00 €

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au présent budget	16 882 374,78 €	21 355 734,94 €
Restes à réaliser de l'exercice	6 007 508,31 €	3 377 665,06 €
Résultat reporté	1 843 516,91 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	24 733 400,00 €	24 733 400,00 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu la délibération du conseil communautaire CC2025-008 du 27/02/2025, relative au débat et au rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025 ;

Considérant la maquette budgétaire annexée à la présente délibération ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif 2025 du budget principal, par nature et par chapitre ;

Pour faire suite à l'adoption de la nomenclature M57 à compter de l'année 2025 pour le budget principal, il est proposé d'utiliser les nouvelles possibilités offertes par cette norme, à savoir autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.



Arles Crau Camargue Montagnette

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le Conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 - ADOPTER** le budget primitif 2025 du budget principal dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;
- 2 - DÉCIDER** du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément aux tableaux ci-dessous ;
- 3 - AUTORISER** le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections du budget principal ;
- 4 - AUTORISER** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 013-241300417-20250327-CC2025_052-BF



		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	102 809 840,00	96 491 292,07
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 318 547,93
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		102 809 840,00	102 809 840,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	16 882 374,78	21 355 734,94
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	6 007 508,31	3 377 665,06
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 843 516,91	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		24 733 400,00	24 733 400,00
TOTAL DU BUDGET (4)		127 543 240,00	127 543 240,00



Arles Crau Camargue Montagnette



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	27 394 473,45	0,00	26 564 889,12	0,00	26 564 889,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 530 941,00	0,00	16 596 750,88	0,00	16 596 750,88
014	Atténuations de produits	38 822 644,33	0,00	39 719 915,33	0,00	39 719 915,33
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	7 747 725,27	0,00	8 324 628,48	0,00	8 324 628,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		89 495 784,05	0,00	91 206 183,81	0,00	91 206 183,81
66	Charges financières	355 768,29	0,00	311 743,92	0,00	311 743,92
67	Charges spécifiques (3)	65 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		89 936 552,34	0,00	91 587 927,73	0,00	91 587 927,73
023	Virement à la section d'investissement (4)	5 700 000,00		4 885 000,00	0,00	4 885 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 615 599,61		6 336 912,27	0,00	6 336 912,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 315 599,61		11 221 912,27	0,00	11 221 912,27
TOTAL		101 252 151,95	0,00	102 809 840,00	0,00	102 809 840,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						102 809 840,00



Arles Crau Camargue Montagnette



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	740 000,00	0,00	678 048,00	0,00	678 048,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 097 200,00	0,00	1 440 805,00	0,00	1 440 805,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	30 181 103,00	0,00	29 299 121,00	0,00	29 299 121,00
731	Fiscalité locale	40 331 959,00	0,00	42 187 947,00	0,00	42 187 947,00
74	Dotations et participations (3)	19 277 276,85	0,00	20 446 306,24	0,00	20 446 306,24
75	Autres produits de gestion courante (3)	919 310,84	0,00	819 734,50	0,00	819 734,50
Total des recettes de gestion courante		92 546 849,69	0,00	94 871 961,74	0,00	94 871 961,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		92 546 849,69	0,00	94 871 961,74	0,00	94 871 961,74

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 532 988,12		1 619 330,33	0,00	1 619 330,33
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 532 988,12		1 619 330,33	0,00	1 619 330,33

TOTAL	94 079 837,81	0,00	96 491 292,07	0,00	96 491 292,07
+					
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					6 318 547,93
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					102 809 840,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	9 602 581,94	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--



Arles Crau Camargue Montagnette



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 066 841,86	174 043,36	1 016 900,00	0,00	1 190 943,36
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	3 834 545,91	597 875,30	2 866 058,22	0,00	3 463 933,52
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 028 622,58	2 978 009,47	5 459 971,65	0,00	8 437 981,12
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 556 056,94	2 248 390,91	2 491 776,89	0,00	4 740 167,80
Total des dépenses d'équipement		13 486 067,29	5 998 319,04	11 834 706,76	0,00	17 833 025,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	130 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 065 053,85	0,00	2 073 032,69	0,00	2 073 032,69
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	15 000,00	0,00	3 060,00	0,00	3 060,00
Total des dépenses financières		3 240 803,85	0,00	2 206 092,69	0,00	2 206 092,69
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	275 000,00	9 189,27	1 222 245,00	0,00	1 231 434,27
Total des dépenses réelles d'investissement		17 001 871,14	6 007 508,31	15 263 044,45	0,00	21 270 552,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 532 988,12		1 619 330,33	0,00	1 619 330,33
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 532 988,12		1 619 330,33	0,00	1 619 330,33
TOTAL		18 534 859,26	6 007 508,31	16 882 374,78	0,00	22 889 883,09
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						1 843 516,91
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						24 733 400,00



Arles Crau Camargue Montagnette



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	893 387,00	1 214 972,07	1 760 122,44	0,00	2 975 094,51
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	214 472,65	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 407 859,65	1 214 972,07	2 760 122,44	0,00	3 975 094,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 148 350,00	0,00	1 090 030,55	0,00	1 090 030,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	165 615,81	0,00	4 473 360,16	0,00	4 473 360,16
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	76 000,00	0,00	73 060,00	0,00	73 060,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 391 265,81	0,00	5 738 050,71	0,00	5 738 050,71
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	2 585 750,00	2 162 692,99	1 635 649,52	0,00	3 798 342,51
Total des recettes réelles d'investissement		7 384 875,46	3 377 665,06	10 133 822,67	0,00	13 511 487,73

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 700 000,00		4 885 000,00	0,00	4 885 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 615 599,61		6 336 912,27	0,00	6 336 912,27
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 315 599,61		11 221 912,27	0,00	11 221 912,27

TOTAL	18 700 475,07	3 377 665,06	21 355 734,94	0,00	24 733 400,00
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 733 400,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

9 602 581,94



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
 Reçu en préfecture le 02/04/2025
 Publié le
 ID : 013-241300417-20250327-CC2025_052-BF



AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
			0,00
AP-2025-02	AIDE A LA PIERRE / FONDS DELEGUES 2024	204	640 000,00
AP-2019-02	AIDES A LA PIERRE / FONDS DELEGUES 2019	204	0,00
AP-2020-02	AIDES A LA PIERRE / FONDS DELEGUES 2020	204	0,00
AP-2021-05	AIDES A LA PIERRE / FONDS DELEGUES 2021	204	0,00
AP-2022-02	AIDES A LA PIERRE / FONDS DELEGUES 2022	204	0,00
AP-2023-03	AIDES A LA PIERRE / FONDS DELEGUES 2023	204	0,00
AP-2024-02	AIDES A LA PIERRE / FONDS DELEGUES 2024	204	-486 300,00
AP-2016-01	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2016	204	0,00
AP-2017-01	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2017	204	0,00
AP-2018-01	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2018	204	0,00
AP-2019-01	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2019	204	0,00
AP-2020-01	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2020	204	0,00
AP-2021-03	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2021	204	0,00
AP-2022-01	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2022	204	0,00
AP-2024-01	AIDES A LA PIERRE / FONDS PROPRES 2024	204	0,00
AP-2025-03	AMENAGEMENT PLACE DU MARCHÉ BARRIOL	23	6 640 917,60
AP-2020-06	AMÉNAGEMENT AIRE ACCUEIL GDV SMC	23	0,00
AP-2023-01	BARRIOL RENOUVELLEMENT COLLECTEUR ASSAINISSEMENT	23	0,00
AP-2024-03	CHC - REHABILITATION ET REGULATION TRONCON MAS D'ARTAUD	45411	0,00
AP-2024-04	ETUDE PRE-OPERATIONNELLE PDS FERRAGES	20	0,00
AP-2023-02	FERRAGES RENOUVELLEMENT RESEAUX HUMIDES	23	0,00
AP-2021-01	OPAH RU ARLES	204	0,00
AP-2021-02	OPAH RU TARASCON	204	0,00
AP-2025-01	PARTICIPATION TRX SPL RHODANIEN	204	3 230 000,00
AP-2025-04	TRX RENOUVEL EXTENSION DEVOIEMENT RESEAUX HUMIDES	23	1 931 454,00
TOTAL			11 956 071,60
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			11 956 071,60

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AE-2021-04	OPAH RU SUIVI ANIMATION ARLES LOT 2	011	-29 998,00
AE-2021-03	OPAH RU TARASCON SUIVI ANIMATION LOT 1	011	-14 213,00
TOTAL			-44 211,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			-44 211,00

Pour (33) : Mesdames et Messieurs :

Sophie ASPORD, Jacques AUFRERE, Catherine BALGUERIE-RAULET, Julien BESANÇON, Paule BIROT-VALON, Fabien BOUILLARD, Eva CARDINI, Céline CHIOUSSE, Patrick DE CAROLIS, Claire DE CAUSANS, Olivier DEBICKI, Séverine DELLANEGRA, Françoise FAVIER, Marie-Amélie FERRAND-COCCIA, Mandy GRAILLON, Frédéric IMBERT, Robert ISNARD, Jean-Michel JALABERT, Sybille LAUGIER-SERISANIS, Lucien LIMOUSIN, Guy LUPERINI, Nathalie MACCHI-AYME, Clotilde MADELEINE, Valérie MARTEL-MOURGUES, Geoffrey MORRA, Michel NAVARRO, Anne-Claire ORIOL, Laurie PONS, Roland PORTELA, Gérard QUAIX, Pierre RAVIOL, Christiane SALLE, Erick SOUQUE

Abstentions (5) : Mesdames et Messieurs :

Guy BONO, Cyril GIRARD, Nicolas KOUKAS, Mohamed RAFAI, Tania TEIXIER

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.



Arles Crau Camarque Montagnette

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le 
ID : 013-241300417-20250327-CC2025_052-BF

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, par courrier adressé au tribunal administratif de Marseille ou par l'application télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

**Le Président
Patrick de CAROLIS**

Signé électroniquement par : Patrick DE CAROLIS
Date de signature : 01/04/2025
Qualité : Signature Délibérations

